

**Landesbibliothek Oldenburg**

**Digitalisierung von Drucken**

**Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove**

**Richardson, Samuel**

**A Dresde, 1751**

Lettre XLIX. Miss Clarisse Harlove, à Miss Howe.

**urn:nbn:de:gbv:45:1-1794**

droits, car je me joins à lui pour vous en presser. Essayez du moins ce que cette demande peut produire. Demander, ce n'est pas intenter un procès. Mais quelque parti que vous preniez, gardez vous absolument de répéter que vous ne réclamerez point vos droits. Si la persécution continue, vous n'aurez que trop de raisons de penser autrement. Laissez-les dans la crainte de vous voir changer de disposition. Vous voyez que pour avoir déclaré que vous n'userez pas du pouvoir qu'ils vous connoissent, vous n'en êtes pas mieux traitée. Il me semble qu'il ne devrait pas être nécessaire de vous le dire. Bon soir, ma-très-chère & très-aimable amie.

ANNE HOWE.

---

LETTRE XLIX.

*Miss* CLARISSE HARLOVE, à  
*Miss* HOWE.

*Mercredi au soir, 22 de Mars.*

J'apprens de Betty, que, sur le rapport de ma tante & de ma sœur, tous mes parens assemblés ont pris contre moi une résolution unanime. Vous la trouverez dans  
une

une lettre de mon frere que je viens de recevoir, & que je vous envoie. Mais je suis bien aise qu'elle me revienne, aussi-tôt que vous l'aurez lue. Elle peut m'être nécessaire dans la fuite de ces démêlés.

## MISS CLARY,

Je reçois ordre de vous déclarer, que mon pere & mes oncles aiant appris de votre tante Hervey ce qui s'est passé entr'elle & vous, & de votre sœur le traitement qu'elle a effuié de votre part; aiant rappellé tout ce qui s'est passé entre votre mere & vous; aiant pesé toutes vos raisons & toutes vos offres; aiant considéré leurs engagements avec M. Solmes, la patience de cet honnête homme, son extrême affection pour vous, & le peu de facilité que vous lui avez donné vous-même pour vous faire connoître son mérite & ses propositions: aiant considéré de plus deux autres points; savoir, l'autorité paternelle, ouvertement offensée, & les instances continuelles de M. Solmes (quoique vous les aiez si peu méritées,) pour vous faire délivrer d'une prison à laquelle il veut bien attribuer l'averfion que vous marquez pour lui, n'y pouvant donner d'autre explication, lorsque vous avez assuré votre mere, que vous



avez le cœur libre; ce qu'il est porté à croire, & ce que je vous avoue néanmoins que personne ne croit que lui; que pour toutes ces raisons, dis-je, il a été résolu, que vous irez chez votre oncle Antonin. Préparez-vous au départ. Vous ne ferez pas avertie du jour long-tems auparavant, & vous en comprenez les raisons.

Je vous apprendrai honnêtement les motifs de cette résolution: il y en a deux; l'un, pour s'assurer que vous n'entretenez plus de correspondance illicite; car on fait de Madame Howe, que vous êtes en commerce de lettre avec sa fille, & peut-être avec quelque autre, par son entremise: le second, pour vous mettre en état de recevoir les visites de M. Solmes, que vous avez jugé à propos de refuser ici, & pour vous donner le moien, dont vous vous êtes privée jusqu'à présent, de connoître quel homme, & quels avantages, votre obstination vous a fait rejeter.

Si quinze jours de conversation avec M. Solmes, & tout ce que vos amis ne cessent point de vous représenter en sa faveur, n'empêche pas que vous ne demeuriez endurcie par vos correspondances clandestines, vous convaincrez tout le monde que *l'amor omnibus idem* de Virgile (pour l'intelligence duquel

duquel je vous renvoie à votre traduction des *Géorgiques* par *Dryden*) se vérifie dans vous, comme dans tous le reste de la *création animale*, & que vous ne pouvez ou vous ne voulez pas renoncer à votre prévention en faveur du sage, du vertueux, du pieux Lovelace. (Je fais, voyez-vous, tous mes efforts pour vous plaire!) Alors on examinera s'il convient de satisfaire cet honorable caprice, ou de vous abandonner pour toujours.

Comme votre départ est une chose réglée, on espère que vous vous y déterminerez de bonne grace. Votre oncle n'épargnera rien pour vous faire trouver de l'agrément dans sa maison. Mais, à la vérité, il ne vous promettra pas de tenir toujours le pont levé.

Les personnes que vous verrez, outre M. Solmes, seront; moi-même, si vous m'accordez tant d'honneur; votre sœur; & suivant la conduite que vous tiendrez avec M. Solmes, votre tante Hervey & votre oncle Jules. Cependant les deux derniers pourront bien se dispenser de vous voir, si vous leur faites craindre d'être fatigués par vos *invocations plaintives*. Betty-Barnes est nommée pour vous servir. Et je dois vous dire, Miss, que



que votre dégoût pour cette honnête fille, ne nous donne pas plus mauvaise opinion d'elle ; quoique dans le désir qu'elle auroit de vous obliger, elle régardé comme un malheur de vous déplaire. On vous demande un mot de réponse, pour savoir si vous êtes disposée à partir de bonne grace. Votre indulgente mere m'ordonne de vous assurer, de sa part, que les visites de M. Solmes, pendant quinze jours, sont aujourd'hui tout ce qu'on exige de vous.

Je suis, comme il vous plaira de le mériter, Votre, &c.

JAMES HARLOVE.

Ainsi, ma chere, voilà le chef d'œuvre de la politique de mon frere. Consentir *de bonne grace* à me rendre chez mon oncle, pour y recevoir ouvertement les visites de M. Solmes. Une chapelle, une maison écartée. Toute correspondance impossible avec vous. Nulle ressource pour la fuite, si l'on emploioit la violence pour me lier avec un homme odieux.

Quoiqu'il fût assez tard lorsque j'ai reçu cette insolente lettre, j'ai fait sur le champ ma réponse, afin que mon frere la puisse recevoir demain à son réveil. Vous en trou-

trouverez ici la copie, & vous y verrez combien j'ai été choquée de son outrageante érudition & de ses *invocations plaintives*. D'ailleurs, comme l'ordre de me tenir prête à partir est au nom de mon pere & de mes oncles, le juste ressentiment que je marque est en même tems un petit trait de l'art dont on m'accuse, pour justifier mon refus, que mon frere & ma sœur ne manqueraient pas de faire passer pour un acte de révolte. Il est clair pour moi, ma chere, qu'ils ne croiroient avoir obtenu que la moitié de ce qu'ils se proposent, en me forçant d'épouser Solmes, s'ils ne me faisoient pas perdre entièrement la faveur de mon pere & de mes oncles.

Trois lignes, mon frere, suffisoient pour m'informer de la résolution de mes amis ; mais vous auriez manqué l'occasion d'étaler votre pédanterie par une si infame allusion au vers de Virgile. Permettez moi de vous dire, Monsieur, que si l'humanité a fait une partie de vos études au Collège, elle n'a pas trouvé dans vous un esprit propre à recevoir ses impressions. Je vois que mon sexe, & la qualité de sœur, ne font pas des titres qui me donnent droit à la moindre décence, de la part d'un frere qui paroît s'être plutôt appliqué à cultiver ses mauvaises qualités



lités naturelles, qu'aucune de ces dispositions à la politesse que la naissance doit donner indépendamment de l'éducation.

Je ne doute pas que cet exorde ne vous déplaise ; mais comme vous vous l'êtes attiré justement, mon inquiétude là-dessus diminuera d'autant plus de jour en jour, que je vous vois chercher à faire briller votre esprit aux dépens de la justice & de la compassion. Je suis lassé enfin de souffrir des mépris & des imputations, qui conviennent moins à un frere qu'à personne ; & j'ai, Mr. une grace particulière à vous demander : c'est d'attendre, pour vous mêler du soin de me chercher un mari, que j'aie la présomption de proposer une femme pour vous. Pardonnez, s'il vous plaît ; mais je ne puis m'empêcher de croire, que si j'avois l'art de mettre mon pere de mon côté, mes droits seroient les mêmes à votre égard, que ceux que vous vous attribuez sur moi.

Quant à l'information que vous me donnez par votre lettre ; je suis disposée, comme je le dois, à recevoir tous les ordres de mon pere, mais cette déclaration néanmoins venant d'un frere qui a fait éclater depuis peu tant d'animosité contre moi, sans autre raison que celle de se trouver une sœur de trop pour son propre intérêt, je me crois

en

en droit de conclure qu'une lettre, telle que vous me l'avez envoyée, est uniquement de vous ; & de vous déclarer à mon tour, qu'aussi long tems que j'en aurai cette opinion, il n'y aura point de lieu où je puisse aller volontairement, ni même sans violence, pour y recevoir les visites de M. Solmes.

Je crois mon indignation si juste, pour l'honneur de mon sexe comme pour le mien, que dans la profession que je fais de ne pas déguiser mes sentimens, je vous déclare aussi que je ne recevrai plus de vos lettres, si je n'y suis obligée par une autorité à laquelle je ne disputerai jamais rien ; excepté dans un cas où mon bonheur pour l'avenir & pour la vie présente est également intéressé : & si j'avois le malheur de tomber dans ce cas, je serois sûre que la rigueur de mon pere viendrait moins de lui-même, que de vous, & des spécieuses absurdités de vos ambitieux systèmes.

Irritée comme je le suis, j'ajouterai qu'en me supposant même aussi perverse & aussi obstinée que je me l'entends reprocher, on ne m'auroit jamais traitée si cruellement. Consultez votre cœur, mon frere ; dites à qui j'en ai l'obligation : & voyez de quoi je suis

fuis

